



# Sélectifs Régional Slalom de RUELLE

*Dimanche 28 janvier 2024*

Le club de Canoë kayak de Ruelle, le comité département de CK de la Charente et la commission régionale slalom sont heureux de vous convier au sélectif régional de slalom le 28 janvier 2024 Cette compétition est ouverte à tous les minimes.

## Organisation : Ruelle Canoë Kayak

- R1 : Stéphanie Campas (stephanie.campas@orange.fr / 06/59/61/25/86)
- Responsable des juges : Jean-Noël Forgit
- Gestionnaires informatiques à définir
- Traceurs : à définir

## Lieu :

- Bassin des Seguins au club de Ruelle sur Touvre
- Parking le long du chemin

## Informations :

- Compétition ouverte à tous les licenciés FFCK dès la pagaie Jaune
- Invités : jeunes sur liste régionale seulement
- Buvette sur place

## Inscriptions :

- Frais d'inscriptions 7€/embarcation à partir de minime uniquement (gratuit pour les poussins et benjamins)
- Chèques à l'ordre du **CSAR CANOE**
- Confirmation avant vendredi 18H00 .
- Toute inscription non confirmée sera à payer !
- Aucune inscription ne sera prise sur place.
- Inscriptions obligatoires sur le site fédéral : <http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php>
- RAPPEL => Un juge de porte à partir de 3 embarcations, 2 juges à partir de 13. Pénalité de 100 euros par juge manquant sur chaque course. **MERCI DE VENIR AVEC DES JUGES QUALIFIES !**

## Renseignements :

- Site internet : [www.canoecharente.fr](http://www.canoecharente.fr)
- Stéphanie Campas (stephanie.campas@orange.fr / 06/59/61/25/86) – Félix Floriot (06/58/49/36/21)

## Programme :

**Contact :** 📞 : Stéphanie Campas (stephanie.campas@orange.fr / 06/59/61/25/86)

**Vendredi soir avant 21h00 :** Confirmation des inscriptions

### SAMEDI 27/01 :

16h : Fermeture du bassin et montage du parcours pour le lendemain

### DIMANCHE 28/01 :

**Catégories** : minimes, cadets, juniors, seniors, vétérans.

**Ordre catégories : 1/ INV 2/ C2H 3/ C1D 4/ K1H 5/ K1D 6/ C2D 7/ C1H 8/ C2M : ORDRE ET HORAIRES SOUMIS A MODIFICATIONS SELON LE NOMBRE D'INSCRITS !!!**

8h15 : réunion des juges et confirmations

9H00 : 1<sup>er</sup> départ (à confirmer selon le nombre d'inscrits)

13h30 : 2<sup>ème</sup> départ

## Renseignements :

- Le règlement fédéral sera appliqué.
- Chaque club est prié d'inscrire au moins un juge de portes pour 3 embarcations